

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Première séance – Mardi 9 juin 2009, à 17 h

**Présidence de M. Thierry Piguet, président sortant,  
puis de M<sup>me</sup> Vera Figurek, nouvelle présidente élue**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, vice-présidente, *MM. Alexandre Chevalier, Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Laetitia Guinand, Nelly Hartlieb, MM. Christian Lopez Quirland et Vincent Maitre*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny et Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 29 mai 2009, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 9 juin et mercredi 10 juin 2009, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, je salue tout d'abord le nouveau maire, M. Rémy Pagani, à qui je passe la parole. (*Applaudissements.*)

**M. Rémy Pagani, maire.** Merci, Mesdames et Messieurs! Vos applaudissements me touchent. Je voudrais faire deux communications importantes. La première concerne le petit cadeau que nous vous offrons, Hans Erni et moi-même, et qui est sur vos tables. Vous y trouverez également une lettre, à laquelle Hans Erni s'associe, pour vous remercier de nous avoir fait confiance et d'avoir permis que nous inaugurons la fresque du Palais des Nations le samedi 6 juin 2009. Je vous laisse découvrir le cadeau, c'est une surprise... (*N.d.l.r.: Chaque conseiller a reçu un carreau de céramique reproduisant une partie de la fresque.*)

La deuxième communication concerne une saga qui a duré dix ans, à savoir le règlement relatif au plan d'utilisation du sol (PUS). Je suis heureux de vous annoncer que nous avons reçu un arrêt du Tribunal administratif du 19 mai 2009, notifié le 2 juin dernier, dans la cause opposant le Conseil municipal à l'Association des promoteurs constructeurs genevois, la Chambre genevoise immobilière et autres groupements. Le tribunal déboute ces associations, s'agissant des recours formés contre le règlement général relatif au plan d'utilisation du sol. Ce plan devient donc exécutoire, nonobstant recours. Je cite notre communiqué: «Dès aujourd'hui, puisque le recours au Tribunal fédéral n'a pas d'effet suspensif automatique, le RPUS devient applicable, sauf si le TF accorde l'effet suspensif aux recourants des hôteliers.» L'effet suspensif s'étendant d'ici au 18 juin.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne première séance.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, le bureau a donné l'autorisation à un journaliste de la *Tribune de Genève* de prendre des photos pendant cette première séance.

Dans un courrier du 29 mai 2009, le Conseil administratif nous informe avoir procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010. M. Rémy Pagani a donc été élu maire, et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno a été élue vice-présidente. L'attribution des départements et la répartition des services demeurent inchangées, de même que les suppléants des magistrats.

Nous vous rappelons que le tournoi de football des équipes du Conseil municipal aura lieu les 12 et 13 juin au stade du Bout-du-Monde. Que celles et ceux qui ne disputent pas les matches viennent encourager nos joueurs!

M. Tornare nous fait savoir qu'il sera absent ce soir, lors de la séance de 20 h 30.

Je fais donner lecture par M<sup>me</sup> Moratti Jung, secrétaire, de la lettre de démission de M<sup>me</sup> Mary Pallante.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 18 mai 2009

*Concerne:* démission du Conseil municipal

Monsieur le président,

Par la présente, je vous informe de ma démission du Conseil municipal. Celle-ci prendra effet dès le lundi 8 juin 2009.

Ma formation professionnelle ne me permet pas d'avoir suffisamment de temps disponible et nécessaire pour pouvoir participer aux commissions et/ou aux séances plénières de manière satisfaisante.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma parfaite considération.

*Mary Pallante*

*Copie:* Service des votations et des élections

**Le président.** Je fais donner lecture de la lettre de démission de M. Grégory Baud. Monsieur de Kalbermatten, vous avez la parole pour la lecture de cette deuxième lettre.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 1<sup>er</sup> juin 2009

Monsieur le président,

Je vous annonce par la présente ma décision de mettre fin à mon mandat de conseiller municipal de la Ville de Genève au 22 juin prochain à 17 h. Je souhaite

d'ores et déjà bonne chance à mon successeur qui prêtera serment ce jour-là et ne doute pas que vous, Monsieur le président, ainsi que toute notre assemblée, lui ferez bon accueil.

Mes activités professionnelles prenant de plus en plus de temps, il me devient difficile de remplir à satisfaction mon mandat tout en menant de front une carrière, des activités associatives et, surtout, une vie de famille digne de ce nom.

Après deux ans passés dans ce plénum, c'est riche d'enseignements sur la «faune» politique, ses mœurs, ses mérites et ses contradictions que je quitte cette assemblée, heureux d'avoir connu tous ses membres.

J'aimerais en particulier remercier les personnes avec qui j'ai pu travailler en commission, mais aussi assurer tous les autres de mon profond respect pour leur engagement, quel que soit leur bord politique. Une pensée particulière va bien sûr à mon groupe qui, depuis deux ans, a toujours été d'une intégrité irréprochable, dans ses luttes comme dans ses alliances. Enfin, je remercie le Secrétariat du Conseil municipal, in corpore, pour sa précieuse collaboration.

Et puis, je n'exclus pas, si les électeurs me font toujours confiance, de revenir parmi vous lorsque la vie me prêtera à nouveau plus de temps disponible.

En vous souhaitant à vous, Monsieur le président, ainsi qu'à tous les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif, plein succès pour la suite de vos mandats respectifs, je vous présente mes respectueuses et radicales salutations.

*Grégory Baud*

### **3. Prestation de serment de M. Georges Breguet, remplaçant M. Gilles Garazi, conseiller municipal démissionnaire, et de M. Miltos Thomaidès, remplaçant M<sup>me</sup> Mary Pallante, conseillère municipale démissionnaire.**

*MM. Georges Breguet et Miltos Thomaidès sont assermentés. (Applaudissements.)*

**Le président.** Messieurs, je vous souhaite la bienvenue et vous prie de prendre place auprès de vos collègues de groupe.

Après ces deux changements, nous sommes à l'heure actuelle dans une parité parfaite, avec 40 femmes et 40 hommes. Profitons-en, car demain nous accueillerons un nouvel élu qui remplacera une femme...

#### 4. Allocution du président sortant.

**Le président.** Monsieur le maire, Madame la conseillère administrative, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Il y a une année, vous m'accordiez votre confiance pour présider ce Conseil. J'espère en toute sincérité y avoir répondu.

D'abord, dans la gestion des débats. Gestion nettement moins aisée que ce que je pouvais imaginer, malgré une volonté forte du bureau – que je remercie une première fois ici – de trouver des solutions afin que nous puissions à la fois libérer cette parole qui nous tient tant à cœur, et la maîtriser pour avancer dans notre ordre du jour. Construire le débat est un art. Trop souvent, la charge émotionnelle, la forme des interventions, l'envie de répartie, prennent le dessus sur le fond, l'essence du message politique que nous devons faire passer. Mais que serait la rhétorique sans l'émotion? Que serait le fond sans la forme? Cependant, nous nous laissons souvent déborder et cette vague qui submerge nos débats noie notre idée première et, du haut de ce perchoir où nous avons une vue d'ensemble de ce Conseil, nous avons souvent fait le constat que l'essentiel avait été dit en peu de temps. Que faire alors de nos 65 motions déposées cette année et pour lesquelles nous n'arrivons pas – plus – à prendre le temps ne serait-ce que de nous prononcer sur leur renvoi en commission? Comment amener ce plénum à un débat nourri, construit, en tenant compte des 39 urgences déposées, sans se perdre en conjectures diverses? Gérer les débats est un art difficile qui demande beaucoup d'énergie, mais surtout une volonté partagée par l'ensemble des débatteurs.

Le deuxième volet incontournable de la fonction est celui de la représentation. C'est avec, je l'avoue, une certaine fierté et un grand honneur que j'ai pu représenter ce parlement tant auprès d'associations sportives, culturelles, caritatives, du monde économique qu'auprès d'organisations de la Genève internationale. C'est ainsi que le bureau a pu répondre à plus de 90% des quelque 150 invitations reçues cette année, tous domaines confondus, et je l'en remercie encore. C'est la partie la plus agréable de la fonction pour autant que l'agenda supporte ce rythme haletant. Mais c'est surtout l'occasion de rencontres, d'échanges avec la population. Ces rencontres que je souhaitais ardemment en début de mandat. Cette ouverture aussi de nos débats auprès de la population. Nous avons avec le bureau entamé, d'une part, un rapprochement par le biais du *Vivre à Genève*, mais également en recevant des classes du postobligatoire à la tribune de cette salle, puis à la salle des pas perdus, mais aussi au Palais Eynard. Il nous semble important de poursuivre sur cette ouverture aux jeunes sur une thématique qui nous est chère et ainsi participer peut-être à leur engagement citoyen.

La fonction pourrait s'arrêter là. La charge de travail est déjà importante. Mais je vous avais signifié il y a une année que je souhaitais que ce délibératif puisse se donner les moyens d'exister à part entière et de pouvoir ainsi replacer notre institution au centre de l'échiquier politique municipal. C'est avec un certain courage, une réelle volonté, une certaine abnégation aussi et en prenant le temps sur d'autres activités que les membres du bureau ont travaillé sur cette problématique. Et je tiens tout particulièrement à les féliciter pour ce travail, à remercier aussi les partis qui les ont présentés et j'espère sincèrement que le prochain bureau sera du même acabit et fonctionnera avec la même qualité d'écoute et de détermination. Nous avons toutes et tous ensemble pensé le nouveau règlement du Conseil municipal, actuellement à l'étude à la commission du règlement, et qui devrait non seulement faciliter nos débats, mais aussi faciliter nos relations avec le Conseil administratif et nous donner un champ de compétences plus larges et plus affirmées. J'en profite pour remercier le Conseil administratif pour les réunions que nous avons eues, l'échange des nombreux courriers qui nous ont déjà permis d'avancer quelque peu nos idées sur ce chemin de l'autonomie, dans la gestion du Secrétariat du Conseil municipal, des locaux, de notre budget où nous avons pu faire déjà des propositions pour 2010, également la volonté de répondre aux objets pendants depuis de nombreuses années dans les départements. Plus de 120 réponses du Conseil administratif nous sont parvenues et je crois savoir que l'été permettra de rassembler tous les vieux objets caducs pour que l'on puisse enfin être à jour.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe, car c'est une équipe, du Secrétariat du Conseil municipal pour le travail effectué cette année, qui est fondamental et essentiel dans la bonne marche de notre Conseil. Dany Hercod pour la gestion technique et administrative de nos séances, Marguerite Conus pour une aide indispensable à la présidence et à la gestion du *Mémorial*, notre huissier, les mémorialistes, Laure Renevier et Loredana de Ciocchis au secrétariat et disponibles pour tous les commissaires, et bien entendu Marie-Christine Cabussat, sans qui je n'aurais rien pu faire. (*Applaudissements.*)

Pour terminer ce discours, je citerai de nouveau Rousseau: «Il n'y a pas de véritable action sans volonté.»

Cette volonté que d'aucuns ou d'aucunes m'ont parfois reprochée. Vouloir, vouloir changer, vouloir réformer, c'est forcément déplaire, c'est en tout cas prendre des risques, c'est donc s'exposer. Et on s'expose plus facilement à la critique qu'aux gratifications. J'ai accepté cette fonction en toute connaissance de cause, j'ai accepté ces risques, et j'ai donc accepté vos critiques. Parfois cinglantes, parfois même démoralisantes, mais j'ai le plus souvent possible essayé de construire cette année avec.

J'en profite pour souhaiter bonne chance au prochain bureau et à sa présidente qui, je l'espère, pourra poursuivre ce que nous avons entamé cette année.

Je vous réitère donc mes remerciements pour m'avoir porté à ce poste. C'est une année qui marque dans un parcours politique, mais qui marque surtout la vie d'un homme. C'est avec une certaine nostalgie, il est vrai, que je vais redescendre dans ce plénum, mais enrichi de rencontres et avec une envie de renouer avec le débat d'idées et de poursuivre mon combat politique avec force pour que Genève vive.

Vive Genève! (*Applaudissements nourris.*)

## **5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.**

**Le président.** Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

M<sup>me</sup> Moratti Jung, M. de Kalbermatten, M. Crot, M. Burri, secrétaires du bureau, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Je désigne sept scrutateurs, un par parti. Il s'agit de M. Rubeli (UDC), M. Sanchez (L), M. Grégory Baud (R), M<sup>me</sup> Chappuis (DC), M<sup>me</sup> Bourquin (Ve), M. Carasso (S) et M<sup>me</sup> Casares (AGT).

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils présentent leur candidat ou leur candidate. Madame Wenger, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous présenter la candidature de Vera Figurek. J'imagine qu'il importe peu de savoir à quel âge elle a eu sa maturité et si elle était bonne ou mauvaise élève; il n'empêche qu'elle a quand même eu sa maturité à 16 ans et que nous sommes très fiers de vous présenter sa candidature aujourd'hui. J'imagine aussi que le fait qu'elle soit spécialiste en paléographie latine et française ne fait pas partie des premiers intérêts de cette assemblée; néanmoins, c'est une qualité que nous apprécions beaucoup dans notre groupe.

Elle a d'autres qualités qui, nous semble-t-il, sont beaucoup plus importantes pour la fonction que nous espérons la voir assumer. En effet, c'est une femme organisée, qui a une incroyable faculté d'adaptation, d'assimilation. Elle est extrêmement disponible, elle aime les contacts humains et, surtout, elle travaille bien

en collaboration avec d'autres personnes. Elle a d'ailleurs l'habitude de le faire, puisque, dans le cadre professionnel qui est le sien, elle a l'habitude de la gestion de groupes, et pas seulement d'enfants, mais d'adultes aussi. Ce sont là des qualités requises pour la fonction. Mais elle a surtout une qualité majeure: elle supporte bien le stress et la pression. Or, pour connaître cette assemblée, je sais qu'il lui faudra cette qualité en priorité, étant donné la manière dont nous interpellons régulièrement nos présidents...

Je vous présente donc la candidature de Vera Figurek qui est, pour notre groupe, une militante remarquable, une femme en qui on peut avoir confiance, et qui ne manque pas de charme – pour l'avoir entendu trop souvent, je sais que ce ne sont pas les messieurs qui me diront le contraire ...

Nous sommes donc fiers de vous présenter Vera Figurek qui, en plus d'être une tête bien faite, est une tête bien pleine! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite donc les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer.

Il a été distribué 73 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultat de l'élection:*

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	22
Bulletins nuls:	5
Bulletins valables:	68
Majorité absolue:	35

**Le président.** Est élue par 46 voix *M<sup>me</sup> Vera Figurek* (AGT). (*Applaudissements nourris.*)

*(M<sup>me</sup> Figurek prend place à la présidence.)*

## 6. Election:

### a) du premier ou de la première vice-président(e);

**La présidente.** Nous passons immédiatement à l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Les mêmes scrutateurs et secrétaires *ad acta* qui ont fonctionné pour l'élection de la présidente officient à nouveau pour cette élection.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidate ou leur candidat. Madame Sarah Klopmann, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann** (Ve). Les Verts proposent la candidature de Frédérique Perler-Isaaz au poste de première vice-présidente du Conseil municipal. M<sup>me</sup> Perler-Isaaz fait de la politique depuis de nombreuses années. Elle s'est beaucoup investie pour Genève et pour les Verts, et elle siège au Conseil municipal depuis une législature et demie. Elle a d'ailleurs été cheffe du groupe des Verts et elle a pu démontrer à plusieurs reprises qu'elle était toujours très disponible, présente, vive et bosseuse.

Au bureau, M<sup>me</sup> Perler-Isaaz saura poser les bonnes questions et aider la présidence. M<sup>me</sup> Perler-Isaaz a en outre une qualité essentielle qui est sa grande capacité à rassembler et à mettre d'accord tout le monde, ce qui fera d'elle une très bonne vice-présidente. Nous vous remercions de voter pour notre candidate.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

Je vous annonce que 74 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement. J'invite également les secrétaires *ad acta* à les accompagner et à contrôler le dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultat de l'élection:*

Bulletins distribués: 74

Bulletins retrouvés: 74

Bulletins blancs:	21
Bulletins nuls:	7
Bulletins valables:	67
Majorité absolue:	34

**La présidente.** Avec 46 voix, *M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz* (Ve) est élue à la fonction de première vice-présidente. (*Applaudissements.*)

J'en profite pour saluer à la tribune du public d'anciens présidents de ce Conseil: MM. Claude Ulmann, Alain Comte et Roberto Broggin. (*Applaudissements.*)

**b) du deuxième ou de la deuxième vice-président(e);**

**La présidente.** Nous continuons avec l'élection d'une deuxième vice-présidente ou d'un deuxième vice-président. Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils présentent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Hämmerli, vous avez la parole.

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Je vous remercie, Madame la présidente. Mesdames et Messieurs, l'Union démocratique du centre a l'honneur et l'avantage de vous présenter la candidature de *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder*. *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder* est mère de quatre enfants, deux filles de 24 et 16 ans et deux garçons de 22 et 18 ans. *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder* est psychologue d'entreprise. Elle est membre de la commission des finances, de la commission de la cohésion sociale et elle vient de faire une année à la commission des naturalisations.

Je crois pouvoir affirmer sans témérité que, en dépit de son appartenance partisane, *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder* est une conseillère municipale appréciée par chacune et chacun, et c'est pourquoi je vous remercie de lui apporter vos suffrages.

**La présidente.** Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutateurs et les scrutatrices à venir au bureau chercher les bulletins et à bien vouloir les distribuer.

J'en profite pour saluer à la tribune du public M<sup>me</sup> Louise Kasser, présidente constitutive de l'Assemblée constituante. (*Applaudissements.*)

Je vous annonce que 72 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultat de l'élection:*

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	11
Bulletins nuls:	3
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

**La présidente.** Avec 58 voix, M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder (UDC) est élue à la deuxième vice-présidence. (*Applaudissements.*)

### **c) de quatre secrétaires.**

**La présidente.** Nous poursuivons avec l'élection des quatre secrétaires. Je donne la parole aux chefs de groupe afin qu'ils annoncent leur candidate ou leur candidat. Monsieur Jean-Charles Lathion, vous avez la parole.

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Mesdames et Messieurs, le Parti démocrate-chrétien a le plaisir et l'honneur de vous présenter M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato. M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato est mère de deux garçons de 16 et 19 ans. Elle est licenciée en science politique de l'Université de Lausanne et elle est complètement impliquée dans la politique en qualité d'assistante parlementaire. Vous avez pu apprécier aussi ses mérites, ses qualités d'écoute et son calme dans le cadre, notamment, de sa présidence à la commission des arts et de la culture. Je vous remercie de faire bon accueil à cette candidature.

**M<sup>me</sup> Isabelle Brunier** (S). Le Parti socialiste a le plaisir de présenter la candidature de M<sup>me</sup> Martine Sumi. M<sup>me</sup> Martine Sumi est entrée au Conseil municipal en 2005. Depuis cette date, elle a siégé à la commission sociale et de la jeunesse ainsi qu'à la commission de l'informatique et de la communication, et elle a présidé ces deux commissions. Elle a aussi siégé à la commission Agenda 21 et à la commission des naturalisations. Tout le monde sait que c'est une femme engagée et d'expérience et qu'elle viendra apporter à ce bureau à majorité féminine une touche résolument fuchsia! Je terminerai en disant – je me permets de le faire, puisque je suis née la même année qu'elle – que, comme M<sup>me</sup> Sumi est, dans le zodiaque chinois, du signe du singe, il me semble naturel qu'elle ait envie de grimper et de séjourner un moment au perchoir! (*Rires et applaudissements.*)

**M. Simon Brandt** (R). Le groupe radical a le plaisir de vous présenter la candidature de M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler, présidente sortante de la commission de l'aménagement, pour compléter ce qui est actuellement un bureau entièrement féminin. M<sup>me</sup> Gisler est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Genève. Elle est active professionnellement comme juriste dans une grande entreprise de la place à couleur orange – je précise que ce n'est pas un parti politique concurrent... Je la recommande donc à vos suffrages et je ne doute pas qu'elle apportera toute sa sagacité et sa sagesse à ce futur bureau.

**M. Alexis Barbey** (L). Les libéraux ont le plaisir de présenter à vos suffrages la candidature de M<sup>me</sup> Linda de Coulon. M<sup>me</sup> Linda de Coulon est titulaire du brevet d'avocate, elle siège au Conseil municipal depuis un nombre d'années que sa modestie m'interdit de citer ici. Elle est mariée, a deux grandes filles majeures et elle réside au Petit-Saconnex, ce qui est un peu – elle n'aimera pas que je le dise – la banlieue de Genève. On voit là que son attitude souvent indépendante s'exprime déjà dans son lieu de résidence... M<sup>me</sup> de Coulon a travaillé pendant plusieurs années auprès d'un organisme d'assurance semi-public et, par ce biais, elle a appris à faire beaucoup de prévention d'accidents, ce qui ne manquera pas d'être utile au sein du bureau, fût-il entièrement composé de femmes.

M<sup>me</sup> de Coulon est connue pour son esprit pratique, son sens de l'organisation extrêmement aiguisé, qu'elle a eu l'occasion de mettre à profit en étant deux fois présidente de la commission des travaux, en 2002 et 2009. Elle a pu faire profiter cette commission de son expérience politique qui est maintenant assez longue au sein de ce Conseil municipal. Pour ceux qui la connaissent, M<sup>me</sup> de Coulon a un caractère bien trempé et elle saura amener sa rigueur et son esprit d'analyse au sein du bureau. Je vous encourage donc à lui apporter vos suffrages.

## Allocution de la présidente élue

**La présidente.** Sont donc candidates: M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato, M<sup>me</sup> Martine Sumi, M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler et M<sup>me</sup> Linda de Coulon. Je rappelle que l'élection a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

Il a été distribué 73 bulletins et je prie les huissiers de les recueillir.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(Pendant le dépouillement, la présidente donne lecture de la composition des commissions permanentes. Voir p. 17.)*

*Résultat de l'élection:*

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletin blanc:	0
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	72
Majorité absolue:	37

**La présidente.** Sont élues: M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato (DC), avec 47 voix, M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), avec 53 voix, M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R), avec 41 voix, M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), avec 42 voix. *(Applaudissements.)*

**7. Allocution de la présidente élue.**

**La présidente.** Monsieur le maire, Madame la vice-présidente du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les cheffes du Secrétariat du Conseil municipal et du *Mémorial*, Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale, Mesdames et Messieurs les huissiers, Mesdames et Messieurs les journalistes, Mesdames et Messieurs à la tribune, Chères concitoyennes et concitoyens, chers amis et chers membres de ma famille,

Je remercie celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance, en me permettant d'accéder à la présidence de ce Conseil municipal.

Née à Genève, dès mon plus jeune âge, j'ai vécu dans un environnement international dans lequel j'ai eu la chance de découvrir différentes cultures et points de vue, dans la tolérance et le respect.

C'est pourquoi, durant mes études universitaires, je me suis très vite engagée pour des causes qui me sont chères telles que les associations multiculturelles, pour la paix et l'intégration.

A mon entrée dans la vie active, comme enseignante responsable d'une structure d'accueil au DIP pour des enfants victimes de la guerre et non francophones, puis comme titulaire de classe, j'adhère à un syndicat et milite pour une formation accessible à toutes et tous et pour une école qui lutte contre l'échec scolaire.

C'est la rencontre avec un collègue enseignant, Christian Zaugg, que vous connaissez bien, qui m'a amenée à m'engager activement en politique.

Bien que pendant longtemps j'aie considéré la politique institutionnelle comme trop éloignée des réalités vécues par la population, il m'a persuadée de poursuivre la défense de nos causes à vos côtés.

Engagée depuis 2003 au Conseil municipal de la Ville de Genève et siégeant dans plusieurs commissions dont celle des arts et de la culture, que j'ai présidée, j'ai compris que notre parlement de milice, constitué d'hommes et de femmes qui travaillent avec courage et sérieux, est le socle de notre démocratie.

Bien que cette expérience demande un lourd investissement, elle n'en est pas moins passionnante et je me réjouis de la partager avec vous.

C'est avec humilité que j'accepte votre décision et je m'engage à organiser nos débats de la manière la plus impartiale possible.

Je suis heureuse de représenter le genre féminin à cette charge en tant que 8<sup>e</sup> femme sur les 119 présidents qui m'ont précédée.

Il reste encore bien des efforts à faire afin que les habitantes, non seulement de notre commune mais aussi de notre canton, soient représentées de manière équitable. Hommes et femmes avons, ensemble, le devoir d'être partenaires dans la promotion de l'égalité.

Aux médias qui sont présents ce soir, je rappelle que, dans cette perspective, ils jouent un rôle essentiel.

Et je me permets de citer Victor Hugo qui disait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle: «Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer: donner pour contrepois au droit de l'homme le droit de la femme.»

## Allocution de la présidente élue

Il semble que je ne sois pas seule à avoir fait ce constat puisque notre bureau est exclusivement constitué de femmes... (*Applaudissements.*) J'ajouterai que c'est la première fois dans l'histoire de cette assemblée.

Comme nouvelle présidente, plusieurs sujets me paraissent importants, comme le fait de gagner en efficacité dans nos débats, soit en commission, soit en plénière, notamment lors de l'étude du budget.

Par ailleurs, j'espère que le projet de nouveau règlement de notre Conseil municipal, proposé par le bureau précédent, aboutira prochainement.

Je vous proposerai donc rapidement de définir un ordre de priorité de passage de nos sujets de discussion et de nous y tenir pour l'année à venir. Compte tenu des nombreux objets qui nous restent à traiter durant ce mois de juin, il serait judicieux d'accorder la priorité aux dossiers les plus anciens par rapport aux plus récents, à moins d'être confrontés à de réelles urgences.

Il va de soi que je ne peux oublier d'inclure à nos réflexions et à nos débats, notre exécutif qui, de par sa fonction, s'efforce de mettre en application nos délibérations. Mais avec qui, grâce au concept même de séparation des pouvoirs, nous travaillons, nous, élu-e-s du peuple, en collaboration et non pas dans un rapport de subordination.

Par ailleurs, je tiens ici, ce soir, à rappeler à nos concitoyennes et concitoyens non seulement suisses mais également étrangers de faire usage de leur droits démocratiques: pétition, initiative, référendum et vote au niveau communal, car ce sont des outils importants et constitutifs de notre démocratie et de leur bien-être.

Maintenant, je ne peux cacher mon inquiétude quant à l'avenir que nous réserve la crise financière qui affecte le monde entier. Genève, comme ville internationale, ne sera pas épargnée. Aussi, attendons-nous à subir les conséquences dramatiques d'un système qui dysfonctionne.

Mais j'ai la certitude qu'au-delà des clivages politiques chacune et chacun dans cette enceinte aura à cœur de soulager les difficultés des personnes qui peinent à finir leurs mois, c'est-à-dire les trois-quarts de notre municipalité et également de la population la plus fragilisée par cette période troublée.

Rappelons ici que la Commission européenne a déclaré l'année 2010 «Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale».

C'est par un véritable pouvoir citoyen que, nous, parlement de «milice», parviendrons à faire face aux problèmes qui nous attendent. Il ne sera pas simple, en cette période de grave crise, de continuer à mettre en œuvre les tâches qui nous sont dévolues, comme l'accès à la formation, aux places d'apprentissage, à l'emploi pour ce qui concerne les jeunes, à l'aide aux retraitées et retraités les plus modestes.

Notre collectivité publique doit préserver sa maîtrise du sol afin de permettre un aménagement de celui-ci compatible avec la nécessité de logements sociaux et la garantie d'une politique environnementale active.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons rester proches et à l'écoute des besoins de la population confrontée à des décisions fédérales ou cantonales que nous ne pouvons que regretter, à savoir la diminution de toutes les prestations sociales, les hausses des primes maladie qui deviennent confiscatoires entre autres pour les familles, les attaques sur le travail qui permettent l'augmentation des emplois précaires et mal payés, et induisent une augmentation des maladies liées au travail.

J'espère que chacune et chacun gardera tout cela en mémoire lors de l'étude du budget 2010 que le Conseil administratif prépare déjà sérieusement.

Je sais que nous serons à la hauteur de ces nombreuses tâches qui nous attendent, afin que les habitantes et habitants de notre commune continuent à bénéficier d'une bonne qualité de vie, malgré les temps difficiles.

Avant de conclure, il convient d'adresser mes remerciements au président sortant, Thierry Piguët, au deuxième vice-président sortant, Jean-Marc Froidevaux, ainsi qu'aux membres du bureau sortants, qui m'ont permis de me former durant mon année de vice-présidence.

Par ailleurs, je tiens à adresser toute ma gratitude à notre cheffe du secrétariat, M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Marguerite Conus, cheffe mémorialiste, aux différentes cheffes et chefs de services, aux collaboratrices et collaborateurs de qualité de notre administration, qui nous sont d'une aide inestimable dans notre travail.

De plus, je voudrais rendre hommage à mes collègues de travail ainsi qu'à ma directrice qui ont de la patience pour me permettre d'exercer mon mandat politique.

Enfin, je me dois également de saluer le grand soutien de mes camarades de mouvement, SolidaritéS, et de groupe, A Gauche Toute, et en particulier de mon ancienne cheffe de groupe, Salika Wenger, qui a su faire preuve de persuasion afin que j'accepte de me présenter à cette fonction.

Je m'attarde peut-être sur les remerciements, mais j'en terminerai par celles et ceux qui me soutiennent dans l'ombre et que l'on oublie parfois dans ces moments officiels. Je tiens donc à remercier publiquement mon compagnon d'aventure, les membres de ma famille ainsi que mes amies et amis.

Sans plus tarder, étant donné l'ampleur de la tâche qui nous attend, je vous propose de nous mettre au travail. (*Applaudissements nourris.*)

**8. Fixation des jours et des heures des séances.**

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, le bureau vous propose de maintenir les séances plénières du Conseil municipal le mardi et le mercredi à 17 h et 20 h 30.

**9. Election des 15 membres de la commission Agenda 21.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio* (S), *M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M<sup>me</sup> Andrienne Soutter* (S), *M. Georges Breguet* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel* (L), *M<sup>me</sup> Danièle Magnin* (L), *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (AGT), *M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer* (AGT), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M<sup>me</sup> Marie Chapuis* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Edgar Bordier* (R).

**10. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Isabelle Brunier* (S), *M. Grégoire Carasso* (S), *M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Burger* (Ve), *M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M<sup>me</sup> Sarah Klopmann* (Ve), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Jean Sanchez* (L), *M<sup>me</sup> Maria Pérez* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Gilbert Schreyer* (UDC), *M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb* (DC), *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* (DC), *M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler* (R).

**11. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Christiane Olivier* (S), *M<sup>me</sup> Véronique Paris* (S), *M. Thierry Pigué* (S), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M<sup>me</sup> Laetitia Guinand* (L), *M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel* (L), *M<sup>me</sup> Ariane Arlotti* (AGT), *M<sup>me</sup> Salika Wenger* (AGT), *M. Jacques Baud* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Adrien Genecand* (R).

**12. Election des 15 membres de la commission de la cohésion sociale.**

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi* (S), *M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M<sup>me</sup> Silvia Machado* (S), *M. Georges Breguet* (Ve), *M<sup>me</sup> Sandrine Burger* (Ve), *M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung* (Ve), *M. Georges Queloz* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M<sup>me</sup> Maria Casares* (AGT), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (AGT), *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* (DC), *M<sup>me</sup> Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

**13. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Christiane Olivier* (S), *M<sup>me</sup> Annina Pfund* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Fabien Sartoretti* (Ve), *M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M<sup>me</sup> Salika Wenger* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Jacques Baud* (UDC), *M<sup>me</sup> Sofia Kuster* (UDC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

**14. Election des 15 membres de la commission des finances.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Christiane Olivier* (S), *M<sup>me</sup> Annina Pfund* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Miguel Limpo* (Ve), *M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M<sup>me</sup> Salika Wenger* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M<sup>me</sup> Marie Chappuis* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Olivier Fiumelli* (R).

**15. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.**

La commission est composée de: *M. Grégoire Carasso* (S), *M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio* (S), *M<sup>me</sup> Véronique Paris* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Burger* (Ve), *M. Miguel*

## Désignation des membres des commissions permanentes

*Limpo (Ve), M. Fabien Sartoretti (Ve), M. Jean Sanchez (L), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M<sup>me</sup> Salika Wenger (AGT), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M. Edgar Bordier (R).*

**16. Election des 15 membres de la commission de la jeunesse et des sports.**

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi (S), M. Jean-Louis Fazio (S), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M. Georges Breguet (Ve), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Miguel Limpo (Ve), M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M. Alexandre Chevalier (L), M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AGT), M. Christian Zaugg (AGT), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Simon Brandt (R).*

**17. Election des 15 membres de la commission du logement.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses (S), M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M. Miltos Thomaidis (S), M. Marc Dalphin (Ve), M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett (Ve), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L), M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M. Pierre Rumo (AGT), M. Jacques Baud (UDC), M<sup>me</sup> Sofia Kuster (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Vincent Maitre (DC), M. Grégory Baud (R).*

**18. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Georges Breguet (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Alexandre Wisard (Ve), M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AGT), M<sup>me</sup> Maria Casares (AGT), M. Roland Crot (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Patricia Richard (R).*

**19. Election des 15 membres de la commission des pétitions.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M<sup>me</sup> Silvia Machado* (S), *M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M<sup>me</sup> Valérie Bourquin* (Ve), *M<sup>me</sup> Sarah Klopmann* (Ve), *M. Alexandre Wisard* (Ve), *M<sup>me</sup> Linda de Coulon* (L), *M<sup>me</sup> Laetitia Guinand* (L), *M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer* (AGT), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Rémy Burri* (R).

**20. Election des 15 membres de la commission du règlement.**

La commission est composée de: *M. Thierry Piguet* (S), *M<sup>me</sup> Martine Sumi* (S), *M. Miltos Thomaidis* (S), *M<sup>me</sup> Valérie Bourquin* (Ve), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M. Fabien Sartoretti* (Ve), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M<sup>me</sup> Danièle Magnin* (L), *M<sup>me</sup> Vera Figurek* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Jacques Baud* (UDC), *M. Roland Crot* (UDC), *M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb* (DC), *M. Vincent Maitre* (DC), *M. Rémy Burri* (R).

**21. Election des 15 membres de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public.**

La commission est composée de: *M. Grégoire Carasso* (S), *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M. Thierry Piguet* (S), *M<sup>me</sup> Valérie Bourquin* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M<sup>me</sup> Sarah Klopmann* (Ve), *M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne* (L), *M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel* (L), *M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Vincent Maitre* (DC), *M<sup>me</sup> Patricia Richard* (R).

**22. Election des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Isabelle Brunier* (S), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M. Alexandre Wisard* (Ve), *M<sup>me</sup> Linda de Coulon* (L), *M. Geor-*

ges Queloz (L), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Guy Dossan (R).

### **23. Election d'un membre du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.1.3) (RCM, art. 129, lettre A).**

**La présidente.** Je donne la parole aux chefs de groupe pour annoncer leur candidat ou leur candidate... (*Personne ne demande la parole.*) Il n'y a visiblement aucun candidat... Je vous propose donc de renvoyer cette élection à notre séance du lundi 22 juin, afin que vous puissiez vous déterminer.

Nous passons au point suivant de notre ordre du jour, à savoir les questions orales.

### **24. Questions orales.**

**M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R).** J'ai une question à l'intention de M. Pagani, relative aux pavillons de la rade. J'ai entendu dire que les travaux préparatoires, dits de la première phase, n'étaient pas achevés, que des tranchées existaient encore à la hauteur de la rue des Pierres-du-Niton et que les travaux au Jardin anglais n'étaient pas effectués. Enfin, il semble que cette première phase, qui devait être achevée, si j'ai bonne mémoire, début juin, ne l'est pas. Je souhaiterais avoir des précisions de la part du conseiller administratif en la matière.

**M. Rémy Pagani, maire.** Madame la nouvelle présidente du Conseil municipal, que je félicite, Mesdames et Messieurs, je dirai d'abord que les travaux essentiels, c'est-à-dire le déplacement des bancs de glace, sont achevés. Nous avons prévu une borne rétractable sur le quai marchand des Pâquis qui est en train d'être finalisée. D'autres travaux se sont ajoutés, qui ne dépendent pas de nous, au droit de l'ancienne capitainerie, sur le quai marchand des Eaux-Vives, où il faut installer toute une série de colonnes d'eau. D'ailleurs, un accident dû à une colonne des Services industriels a provoqué passablement de dégâts dans la

chaussée. Cela a été réparé et les travaux seront finis assez rapidement. C'est une question de jours, Madame la conseillère municipale.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard (R).** Ma question s'adresse aussi à M. Pagani. Monsieur, nous avons appris, lors de l'audit des bains des Pâquis, que des travaux avaient été faits par la Ville. Nous aimerions savoir sur quelle ligne budgétaire vous avez pris l'argent pour faire ces travaux.

**M. Rémy Pagani, maire.** Madame, vous faites allusion à la hotte d'aspiration qui a été installée pour des questions d'hygiène. Je vous rappelle que la cuisine des bains des Pâquis, qui n'était pas prévue pour fonctionner l'hiver, générerait beaucoup de vapeur et que la buée montait au plafond pour retomber dans les marmites. Ce n'était pas très sain et nous avons donc pris des dispositions pour qu'une hotte absorbe l'ensemble des vapeurs.

Il existe deux baux aux bains des Pâquis: un bail avec l'Association des usagers des bains des Pâquis et un bail avec la buvette. Dans ce dernier, il est mentionné que toutes les installations supplémentaires d'entretien – et c'est là de l'entretien – visant à faire fonctionner les bains des Pâquis de manière optimale, notamment la cuisine, sont à la charge de la municipalité.

Par contre, pour le frigo qui a coûté 6000 francs, nous nous sommes entendus avec les responsables de la buvette, qui le prendront en charge, comme il se doit et conformément au bail. Il faut donc distinguer le renouvellement des appareils de cuisine et l'installation de cette hotte, qui fait partie de l'entretien courant et qui a coûté moins de 100 000 francs.

**M. Christophe Buemi (S).** Je voulais poser une question à M. Pierre Maudet. Malheureusement, il n'est pas là, ce qui est bien dommage pour une séance aussi solennelle...

**La présidente.** M. Maudet a dû partir, mais il reviendra pour notre séance de ce soir. Vous pouvez poser votre question, Monsieur Buemi, et M. Mugny la lui transmettra.

*M. Christophe Buemi.* Le mardi 26 mai, en me promenant au bord du Rhône sur le sentier des Saules, j'ai remarqué que les poubelles débordaient allégrement. Je me souviens que, l'année passée, le Conseil municipal avait posé des questions

à maintes reprises à M. Maudet et que celui-ci avait même été largement interpellé par la presse concernant l'évacuation des déchets. Or, nous retrouvons malheureusement les mêmes problèmes cette année. Ma question est donc simple. Pourquoi ce manque d'anticipation politique? Pourquoi M. Maudet n'a-t-il pas demandé à ses services de prendre exemple sur l'année passée pour ne pas refaire les mêmes erreurs et pour que les poubelles soient vidées dans tous les quartiers périphériques, au-delà de la rade?

**M. Guy Dossan (R).** Ma question s'adresse à M. le maire. Si je ne me trompe pas, il avait été dit que les travaux de la plaine de Plainpalais débuteraient le 1<sup>er</sup> juin. Or, en passant sur la plaine le 4 juin, j'ai vu qu'il ne se passait toujours rien. Pouvez-vous nous dire, Monsieur Pagani, quand les travaux vont commencer? Y a-t-il un retard dû, par exemple, à un dépassement de crédit annoncé, ou à autre chose?

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vous annoncer que nous avons enfin obtenu les autorisations de construire. J'avais répondu en mars à une question de M. Wisard, qui prétendait que les autorisations de construire n'avaient pas été renouvelées. En fait, les autorisations de construire ont été débloquées par le conseiller d'Etat Mark Muller, et nous les avons obtenues.

Les premières palissades pour protéger le chantier seront mises en place le 15 juin, comme prévu, voire le 20 juin – vous permettrez ce petit délai – puis nous commencerons les travaux sans dépassement de crédit, Monsieur le conseiller municipal! Quant à l'étape suivante, il y a un petit problème et une nouvelle proposition vous sera présentée en septembre, afin que dans la foulée, dès la première étape achevée, nous puissions démarrer la seconde, pour réduire au maximum les inconvénients du chantier et terminer ces travaux sur la plaine de Plainpalais le plus rapidement possible.

**M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S).** Ma question s'adresse aussi à M. Maudet et je remercie M. Mugny de la lui transmettre. Elle concerne les magnifiques «bahuts» avec lesquels le département a cru bon d'obstruer les rues pour inciter la population à ne plus déposer des débarras sauvages. En l'occurrence, le matériel publicitaire utilisé est en lui-même une sorte de débarras sauvage. Je voudrais donc savoir quelle est la philosophie qui sous-tend ces installations, si elles ont nécessité des autorisations, puisqu'il s'en trouve même dans les Rues-Basses ou dans des ruelles aussi étroites que la rue des Sources, et enfin quel est le coût de cette opération.

**La présidente.** Madame, j'imagine que M. Maudet vous répondra à la séance de ce soir.

**M. Grégory Baud (R).** Ma question s'adresse à M. Tornare. C'est encore une fois une question qui a trait à la propreté de nos nombreux et beaux parcs. Monsieur Tornare, à plusieurs reprises, je vous ai envoyé des messages documentés, avec force photos, pour vous faire réagir sur le fait que bien souvent, durant les jours fériés, les poubelles débordent. Les beaux jours arrivant, ce sera de plus en plus le cas. J'ai attiré votre attention sur le parc Baud-Bovy à de nombreuses reprises, juste avant que l'affaire – car, à mon avis, c'est une affaire – n'éclate dans la *Tribune de Genève*. Récemment, après les congés de Pentecôte et de l'Ascension, j'ai attiré votre attention sur le parc Bertrand. Ce sont les parcs que je fréquente le plus, mais j'ai eu des échos concernant d'autres parcs.

N'y voyez pas de l'acharnement, Monsieur Tornare, mais un vrai souci concernant les parcs de notre ville, qui sont magnifiques et très fréquentés. Les gens les apprécient, mais il est regrettable de voir les enfants jouer autour de poubelles qui débordent, voire carrément dans les immondices, et cela jusqu'à la mi-journée, voire jusqu'au début de l'après-midi.

J'aimerais savoir quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour régler ce problème et attirer l'attention de la population sur le fait que la propreté dans les parcs, comme sur le reste du domaine public, est aussi de la responsabilité de chacun.

**M. Manuel Tornare, conseiller administratif.** Monsieur le conseiller municipal, j'ai anticipé en vous répondant dimanche matin au Palais Eynard, en présence de tous mes collègues et d'un public un peu clairsemé. Mais je veux bien réitérer cette réponse, que je vous ai d'ailleurs fait parvenir par e-mail et que vous allez recevoir.

Je suis bien conscient qu'avec la fréquentation de plus en plus intense des espaces verts par les citoyennes et les citoyens, dont certains respectent les parcs mais d'autres moins, il y a des problèmes de propreté, surtout en fin de week-end. Le lundi matin, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) doit faire preuve de beaucoup d'efficacité et de diligence pour remettre les parcs dans un état satisfaisant. J'en ai fait part à mes collègues et nous sommes en discussion avec votre magistrat préféré, Pierre Maudet, responsable du domaine public.

Le SEVE, je le dis chaque année au moment du vote du budget en décembre, ne bénéficie plus des sommes suffisantes en matière de nettoyage des parcs.

A un moment donné, il faudra que le Conseil municipal et mes collègues comprennent qu'on ne peut plus assurer une propreté suffisante avec les sommes à disposition. Comme vous le savez, nous attribuons à des entreprises sociales et solidaires ou à des entreprises privées une partie du travail de nettoyage, mais ce n'est pas suffisant. D'une part, nous allons intensifier la prévention pour inciter les citoyennes et les citoyens à respecter un peu plus les parcs. D'autre part, il faudra bien augmenter les sommes, parce qu'on ne peut pas faire fi de l'aspect pécurinaire.

**M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer** (AGT). Ma question s'adresse au maire, M. Pagani – je vois qu'il n'est plus là, quelqu'un pourra lui transmettre ma question. L'Afrique a perdu hier le président Omar Bongo. Il a régné pendant quarante-deux ans sur le Gabon. Mais nous n'avons pas beaucoup plus d'information: avant-hier on a dit qu'il était mort, hier que c'était faux... Genève étant une ville internationale, M. la maire peut-il nous donner plus d'information?

**M. Manuel Tornare, conseiller administratif.** Je ne suis pas un spécialiste du Gabon, petit pays d'Afrique très riche où la redistribution des richesses n'a malheureusement pas été exemplaire pendant les quarante et un ans de la présidence Bongo. Mais je peux dire que l'Agence France-Presse a confirmé cet après-midi qu'Omar Bongo était décédé dans un hôpital de Barcelone.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier** (S). Ma question s'adresse à M. Pierre Maudet – une fois de plus – et concerne la grande roue à la place Sturm. Je sais qu'une question a déjà été posée à ce sujet et qu'on nous a répondu que l'installation avait été autorisée par l'Etat. J'ai maintenant une question complémentaire. J'aimerais savoir quelle sera la durée de cette installation, quels sont les émoluments et taxes qui seront facturés pour l'utilisation du domaine public et à qui seront facturées ces taxes.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Ma question s'adresse au Conseil administratif et concerne le nouveau statut du personnel de l'administration municipale, sur lequel, actuellement, c'est la presse qui nous renseigne... Au moment du vote du budget, il nous avait été dit que nous, Conseil municipal, serions rapidement saisis du nouveau statut. Nous sommes au mois de juin et nous n'avons toujours rien reçu. Je voudrais donc savoir quand nous en serons saisis, si le Conseil municipal sera uniquement une chambre d'enregistrement qui pourra dire oui ou non, ou si nous pourrions travailler sur ce texte.

**La présidente.** Monsieur le conseiller municipal, M<sup>me</sup> Salerno vous répondra sans doute à la séance de ce soir. Nous interrompons là les questions orales et nous les reprendrons après la pause.

Je salue à la tribune du public M. Dominique Louis, chef du protocole adjoint de l'Etat, ainsi que MM. Noël Louis et Albert Knechtli, anciens présidents du Conseil municipal.

## **25. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

## **26. Interpellations.**

Néant.

## **27. Questions écrites.**

Néant.

**La présidente.** Avant de lever cette séance, j'invite les anciennes et anciens présidents du Conseil municipal et toutes les personnes qui sont à la tribune du public, ainsi que M<sup>mes</sup> les conseillères municipales et MM. les conseillers municipaux à partager un petit rafraîchissement dans la cour de l'Hôtel de Ville. Nous reprendrons nos débats à 21 h.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	2
3. Prestation de serment de M. Georges Breguet, remplaçant M. Gilles Garazi, conseiller municipal démissionnaire, et de M. Miltos Thomaidès, remplaçant M <sup>me</sup> Mary Pallante, conseillère municipale démissionnaire . . . . .	4
4. Allocution du président sortant. . . . .	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge. . . . .	7
6. Election:	
a) du premier ou de la première vice-président(e); . . . . .	9
b) du deuxième ou de la deuxième vice-président(e); . . . . .	10
c) de quatre secrétaires . . . . .	11
7. Allocution de la présidente élue . . . . .	13
8. Fixation des jours et des heures des séances. . . . .	17
9. Election des 15 membres de la commission Agenda 21 . . . . .	17
10. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement. . . . .	17
11. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture . . . . .	17
12. Election des 15 membres de la commission de la cohésion sociale . . . . .	18
13. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion . . . . .	18
14. Election des 15 membres de la commission des finances. . . . .	18
15. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication . . . . .	18

16. Election des 15 membres de la commission de la jeunesse et des sports . . . . .	19
17. Election des 15 membres de la commission du logement . . . . .	19
18. Election des 15 membres de la commission des naturalisations. . . . .	19
19. Election des 15 membres de la commission des pétitions . . . . .	20
20. Election des 15 membres de la commission du règlement . . . . .	20
21. Election des 15 membres de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public. . . . .	20
22. Election des 15 membres de la commission des travaux et des constructions . . . . .	20
23. Election d'un membre du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.1.3) (RCM, art. 129, lettre A). . . . .	21
24. Questions orales . . . . .	21
25. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	26
26. Interpellations . . . . .	26
27. Questions écrites . . . . .	26

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*